

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur
de la Formation des Cadres
et de la Recherche Scientifique

Termes de référence pour la mise en place du Forum National «Education Pour Tous »



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Octobre 2011

Royaume du Maroc



Ministère de l'Intérieur



Royaume du Maroc
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques

Royaume du Maroc



Ministère de la Culture

Royaume du Maroc



Ministère de l'Economie et des Finances



HAUT-COMMISSARIAT
AU PLAN



المملكة المغربية
وزارة الصحة
Royaume du Maroc
Ministère de la Santé

وزارة الشباب والرياضة
Ministère de la Jeunesse et des Sports



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ



المملكة المغربية
وزارة التنمية الإجتماعية
والأسرة والتضامن

Royaume du Maroc
Ministère de l'emploi
et de la formation professionnelle



المملكة المغربية
وزارة التشغيل
والتكوين المهني

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	4
1. Description du forum national EPT	6
1.1 Instances de coordination nationale de l'EPT	6
1.2 Composition du Forum National EPT	8
1.3 Composition du Forum Consultatif	9
2. Missions des instances de coordination de l'EPT	10
2.1 Forum national EPT	10
2.2 Comité Technique de Suivi EPT	10
2.3 Comité de Coordination	11
2.4 Responsabilités des parties prenantes.....	11
2.5 Forums Régionaux EPT	12
3. Le Fonctionnement du Forum National EPT.....	13
3.1 Plan d'action du forum de l'EPT	13
3.2 Architecture globale de fonctionnement du forum national EPT.....	13
3.2.1. Processus d'élaboration du rapport national EPT.....	14
3.2.2. Processus d'actualisation des données du rapport international EPT.....	16
ANNEXES	19
Annexe 01 : Liste des sigles	20
Annexe 02 : Composition du Forum National EPT	21
Annexe 03 : Composition du Comité Technique de Suivi EPT.....	22
Annexe 04 : Composition du Comité de Coordination EPT.....	24

PREAMBULE

En 2000, le Forum mondial de Dakar « Education Pour Tous » (EPT) marque un tournant important dans l'institutionnalisation des mécanismes de développement et de suivi des stratégies éducatives. Il a adopté un cadre d'action exhortant la communauté internationale d'assurer l'accès à un enseignement de base de qualité pour tous d'ici à 2015.

Depuis, le mouvement EPT a généré des dispositifs spécifiques tels que les forums nationaux EPT dont la mise en place vise à élaborer et suivre la mise en œuvre, selon une approche participative, des plans nationaux EPT. Ces Forums comprennent des acteurs de l'administration, des représentants de la société civile, des partenaires sociaux, des partenaires techniques et financiers, des ONG ainsi qu'un coordonnateur national EPT.

Le cadre d'action de Dakar a mis en relief les bénéfices de telles initiatives nationales dans le sens de convergence des politiques nationales d'intervention et de la promotion de la mobilisation et de la synergie autour de l'atteinte des objectifs EPT. Il a fixé en effet des objectifs clairs et précis à poursuivre dans la dynamique des forums nationaux. Il s'agit de :

- (i) Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance;
- (ii) Faire en sorte que tous les enfants, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;
- (iii) Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes;
- (iv) Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes;
- (v) Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 ;
- (vi) Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

Dans ce contexte et conformément aux recommandations issues des différents forums mondiaux sur l'EPT auxquels le Maroc a participé et prenant en considération ses engagements pour promouvoir l'éducation et atteindre les objectifs de l'EPT fixés à l'horizon de 2015, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres

et de la Recherche Scientifique (MENESFCRS) a lancé l'initiative de mise en place du Forum National de l'EPT, en tant qu'organe institutionnel de consultation, de coordination, de mobilisation, de synergie et d'information sur les progrès atteints dans le cadre de l'EPT.

Ainsi, le présent document se propose d'arrêter les termes de références de la conception du modèle institutionnel et organisationnel lié à la mise en place du Forum national. Les éléments envisagés concernent :

- Les instances de coordination du Forum national EPT ;
- Les missions des instances de coordination EPT ;
- Le fonctionnement du Forum national EPT.

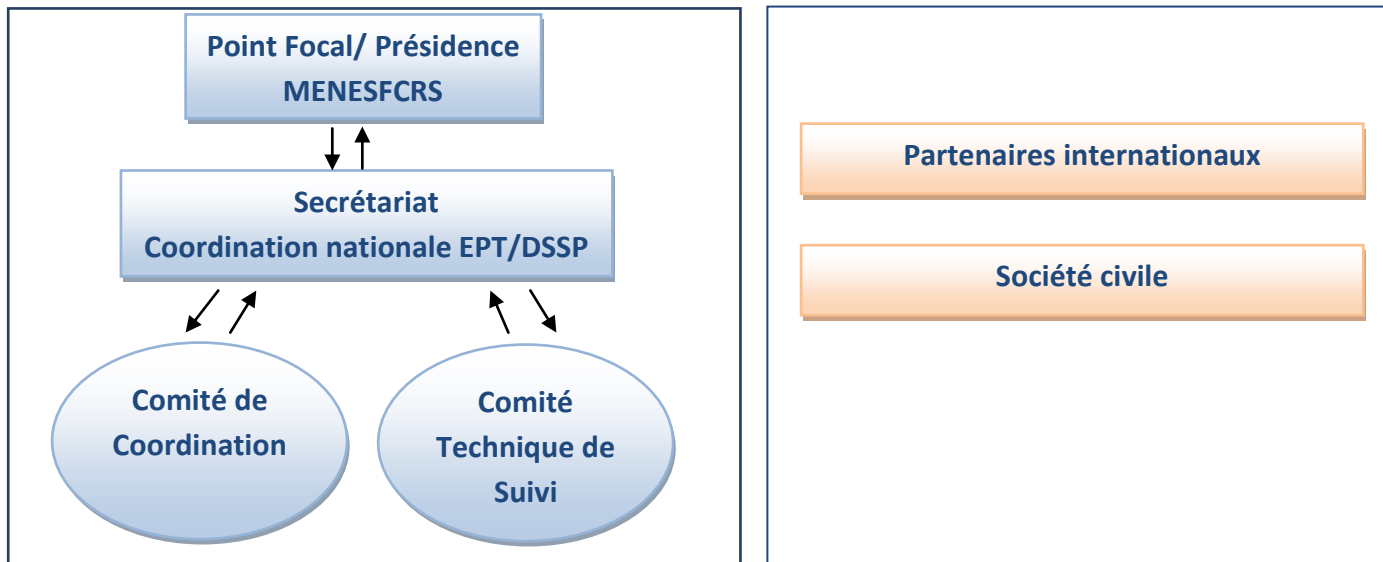
1. Description du forum national EPT

1.1 Instances de coordination nationale de l'EPT

Les instances de coordination sont envisagées sur la base du schéma global préconisé par le Forum Mondial de l'EPT relevant de l'UNESCO avec une adaptation aux spécificités du contexte national. Ces instances se déclinent en quatre niveaux de coordination :

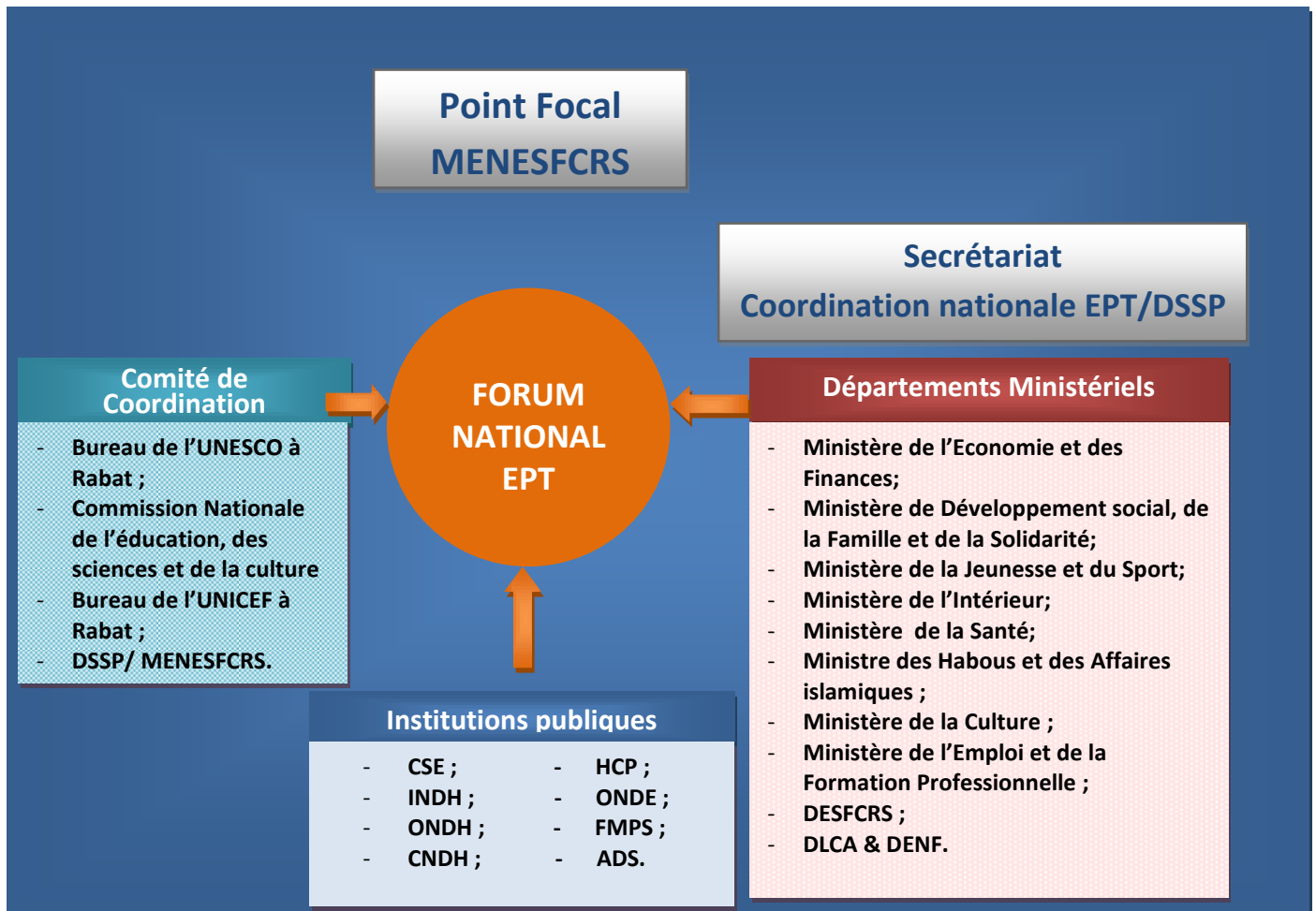
- **Forum national EPT** : Présidé par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (MENESFCRS), il est constitué des Ministres et des hauts responsables chargés des départements et des organismes gouvernementaux concernés par les objectifs de l'EPT. Le forum national tient une réunion annuelle durant le mois de juin. Sa composition est présentée en annexe ;
- **Forum national consultatif EPT** : Présidé par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (MENESFCRS), il est constitué, en plus des membres du Forum national EPT, des représentants des acteurs de la société civile, des partenaires sociaux, des partenaires internationaux et des bailleurs de fonds. Le forum national consultatif tient une réunion annuelle de consultation et de partage durant le mois de juillet de chaque année ;
- **Comité Technique de Suivi EPT** : Il est constitué des responsables assurant la représentation des départements et organismes gouvernementaux concernés par les objectifs de l'EPT. Ses travaux se tiennent trimestriellement sous la coordination de la Direction de la stratégie, de la statistique et de la planification (DSSP / MENESFCRS). Sa composition est présentée en annexe 2 ;
- **Comité de Coordination** : Il est constitué des représentants de la DSSP (MENESFCRS), du bureau de l'UNESCO à Rabat, du bureau de l'UNICEF à Rabat et de la Commission Nationale pour l'éducation, les sciences et la culture. Il est tient ses travaux, sous la coordination de la DSSP (MENESFCRS) de manière permanente et en fonction de l'état d'avancement des processus opérationnels de suivi de l'EPT. Sa composition est présentée en annexe.

Le schéma suivant présente la logique de coordination entre le Forum national EPT et le Forum national consultatif EPT :



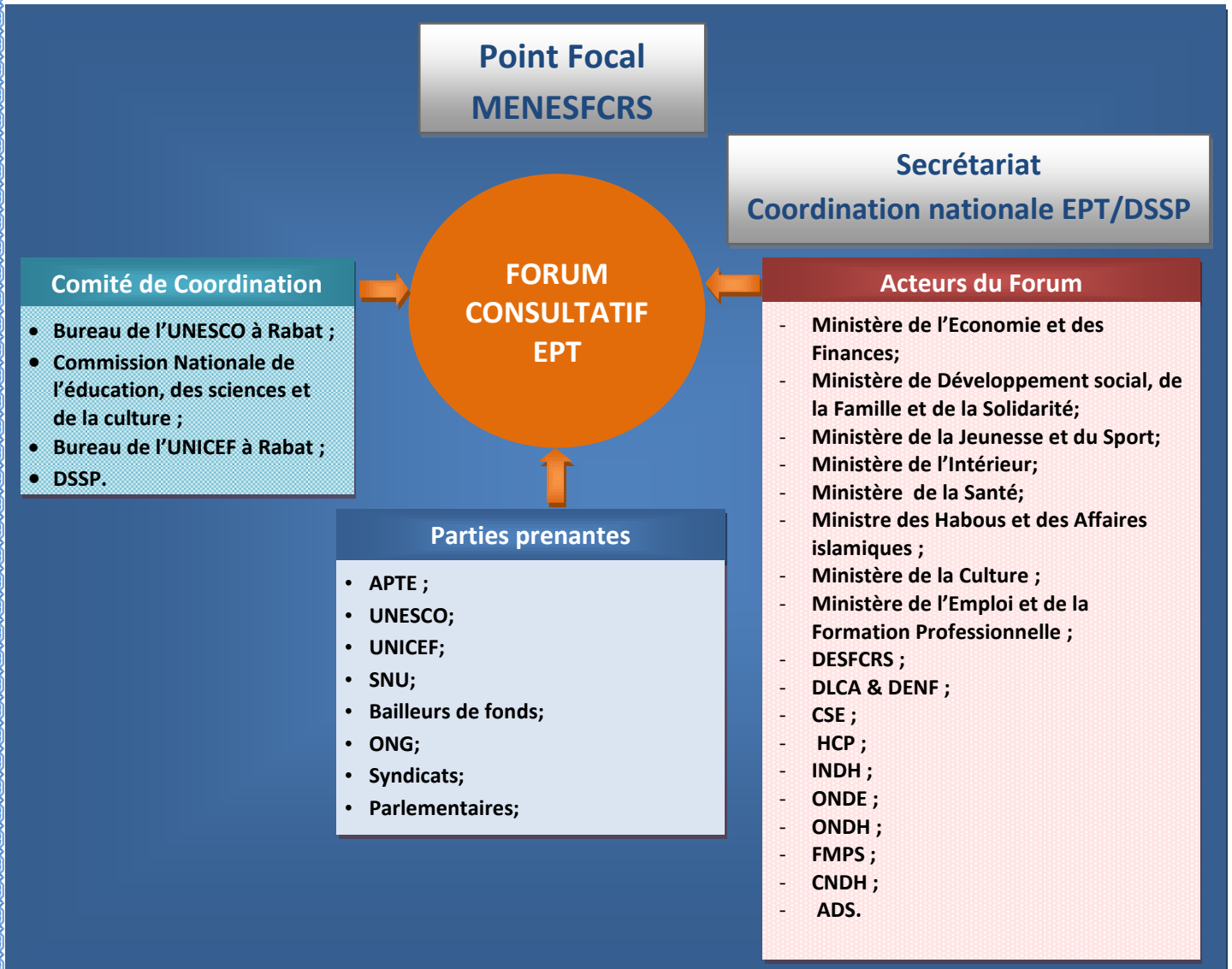
1.2 Composition du Forum National EPT

A l'instar des autres nations ayant assuré la mise en place de forums nationaux EPT, le schéma ci-après décrit la composition détaillée du Forum national EPT:



1.3 Composition du Forum Consultatif

Le Schéma ci-après présente la composition du forum national consultatif EPT à travers l'implication des représentants de la société civile, des partenaires sociaux, des bailleurs de fonds, des agences des nations unies et des organisations non gouvernementales :



2. Missions des instances de coordination de l'EPT

Les missions des instances de coordination nationale de l'EPT se déclinent comme suit :

2.1 Forum national EPT

- Promouvoir et plaider en faveur d'une éducation de base de qualité, en particulier pour les populations défavorisées et marginalisées ;
- Approuver les activités du Plan National des Actions pour l'éducation pour tous (PNA-EPT) sur proposition du Comité Technique de Suivi ;
- Mobiliser les ressources nécessaires et toutes les sources de financement pour garantir la réalisation des objectifs de l'EPT ;
- Assurer le pilotage et l'évaluation de la mise en œuvre du plan national des actions et des progrès réalisés dans le domaine de l'EPT;
- Servir d'espace de consultation et de partage avec les représentants de la société civile, des partenaires sociaux, des partenaires internationaux et des bailleurs de fonds.
- Veiller à la représentativité des différents acteurs concernés par l'éducation, y compris la société civile ;
- Servir de cadre de mobilisation, de coordination, d'échange et de partage d'expérience entre l'ensemble des acteurs et partenaires de l'EPT.

2.2 Comité Technique de Suivi EPT

- Participer au renforcement de la planification de l'éducation ;
- Assurer l'élaboration du Plan National des Actions EPT ;
- Veiller à l'exécution du Plan National des Actions EPT ;
- Assurer la coordination technique globale de l'EPT ;
- Assurer la mobilisation des différents acteurs ;
- Assurer la collecte des données ;
- Assurer le suivi et l'évaluation de façon régulière et permanente des progrès réalisés dans le domaine de l'EPT;
- Élaborer des rapports réguliers de suivi des progrès nationaux en matière de réalisation des objectifs de l'EPT ;

- Partager et diffuser des informations concernant l'EPT ;
- Veiller à la production et au partage des données et des expériences en matière d'EPT au niveau national, régional et international ;
- Assurer une mobilisation locale de l'ensemble des acteurs de l'école pour développer la réflexion socio-éducative et élargir les bases du partenariat et de la coopération entre les acteurs, partenaires et bénéficiaires ;
- Partager les meilleures pratiques ;
- Mener une action de sensibilisation sur le terrain ;
- Assurer une coordination de proximité avec les établissements scolaires.

2.3 Comité de Coordination

- Assurer la coordination et la consultation ;
- Gérer la tenue des cycles de réunions pour la mise à jour du rapport national de l'EPT ;
- Veiller également à la diffusion et à la médiatisation des rapports nationaux de l'EPT.
- Contribuer à l'élaboration des plans nationaux des actions EPT dont en particulier la priorité à accorder au renforcement des capacités des instances nationales et acteurs EPT.

2.4 Responsabilités des parties prenantes

Le MENESFCRS est invité à :

- Assurer la présidence du forum national de l'EPT ;
- Assurer la coordination des travaux de l'ensemble des instances de coordination : forum national, comité technique de suivi et comité de coordination ;
- Prendre en charge le pilotage et le suivi du fonctionnement des processus opérationnels de l'EPT ;
- Prendre en charge la production et la validation finale des rapports nationaux de l'EPT.

Les départements et organismes gouvernementaux sont invités à :

- Mobiliser et fédérer les politiques sectorielles autour des objectifs de l'EPT ;
- Coordonner le pilotage des stratégies orientées EPT ;
- Contribuer à la collecte des données nécessaires et à l'élaboration du rapport national de l'EPT ;
- Participer aux travaux des instances de coordination dont le forum national de l'EPT et le comité technique de suivi ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan national des actions de l'EPT ;
- Contribuer au suivi et à l'évaluation, de façon régulière et permanente, des progrès réalisés dans le domaine de l'EPT ;
- Contribuer à la promotion et au plaidoyer en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous, et en particulier pour les populations défavorisées et marginalisées.
- Contribuer à la déclinaison institutionnelle du Forum National en des Forums Régionaux EPT.

2.5 Forums Régionaux EPT

En se situant dans le contexte de l'institutionnalisation de la régionalisation avancée et eu égard aux priorités accordées aux initiatives de mobilisation et de synergie locales et à leur impact sur la réalisation terrain des objectifs EPT, l'ensemble des parties prenantes EPT est sollicité à assurer, dans le cadre des travaux forum national et du comité technique de suivi EPT et sous la coordination du MENESFCRS, l'accompagnement du processus de mise en place des Forums Régionaux EPT en s'appuyant sur les termes de référence et les dispositions de la présente convention-cadre régissant la mise en place du Forum National EPT. Les modalités pratiques de cet accompagnement, seront validées dans le cadre du comité technique de suivi EPT.

3. Le Fonctionnement du Forum National EPT

3.1 Plan d'action du forum de l'EPT

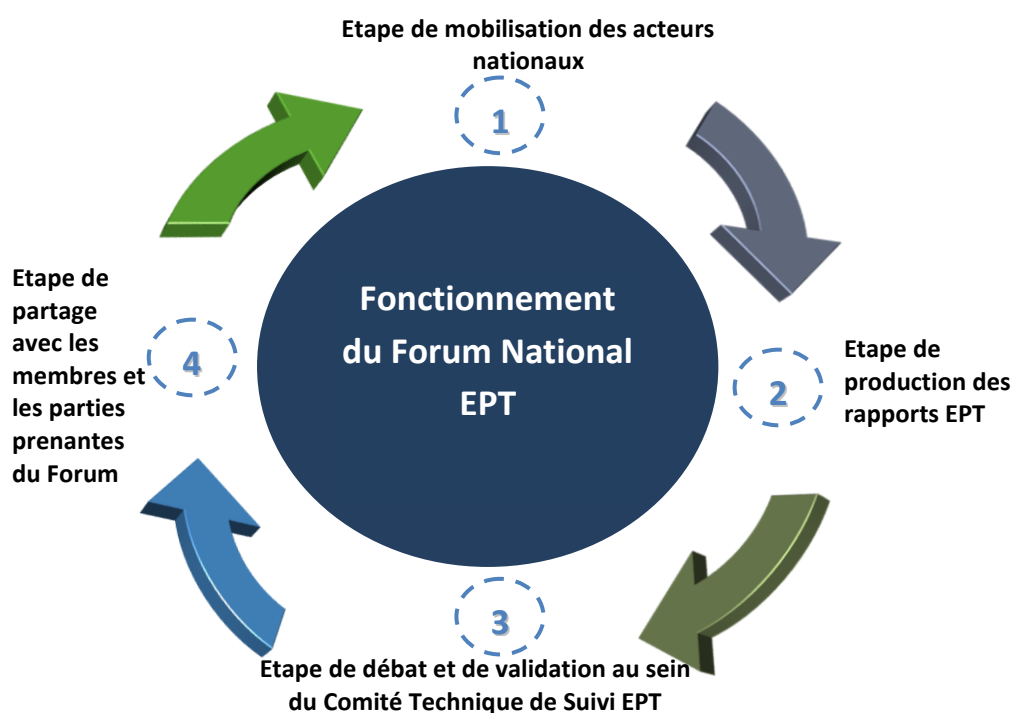
Annuellement, les parties prenantes sont invitées à élaborer un projet de Plan National des Actions EPT (PNA) dans le cadre du comité technique de suivi EPT. Ce dernier constitue une plateforme de mobilisation et de mise en cohérence des interventions des différentes parties prenantes impliquées dans la réalisation des objectifs de l'EPT. Le projet de PNA est soumis pour approbation aux travaux du forum national EPT.

Les modalités pratiques d'élaboration du PNA et du suivi de sa mise en œuvre seront validées dans le cadre du comité technique de suivi EPT.

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des présents termes de référence sont assurés dans le cadre du comité technique de suivi à travers l'élaboration d'un rapport annuel d'évaluation. Ce dernier sera proposé pour information aux travaux du forum national EPT et portera sur les conditions et l'état d'avancement de l'exécution du plan national des actions EPT.

3.2 Architecture globale de fonctionnement du forum national EPT

Le schéma suivant présente le fonctionnement du forum national EPT:



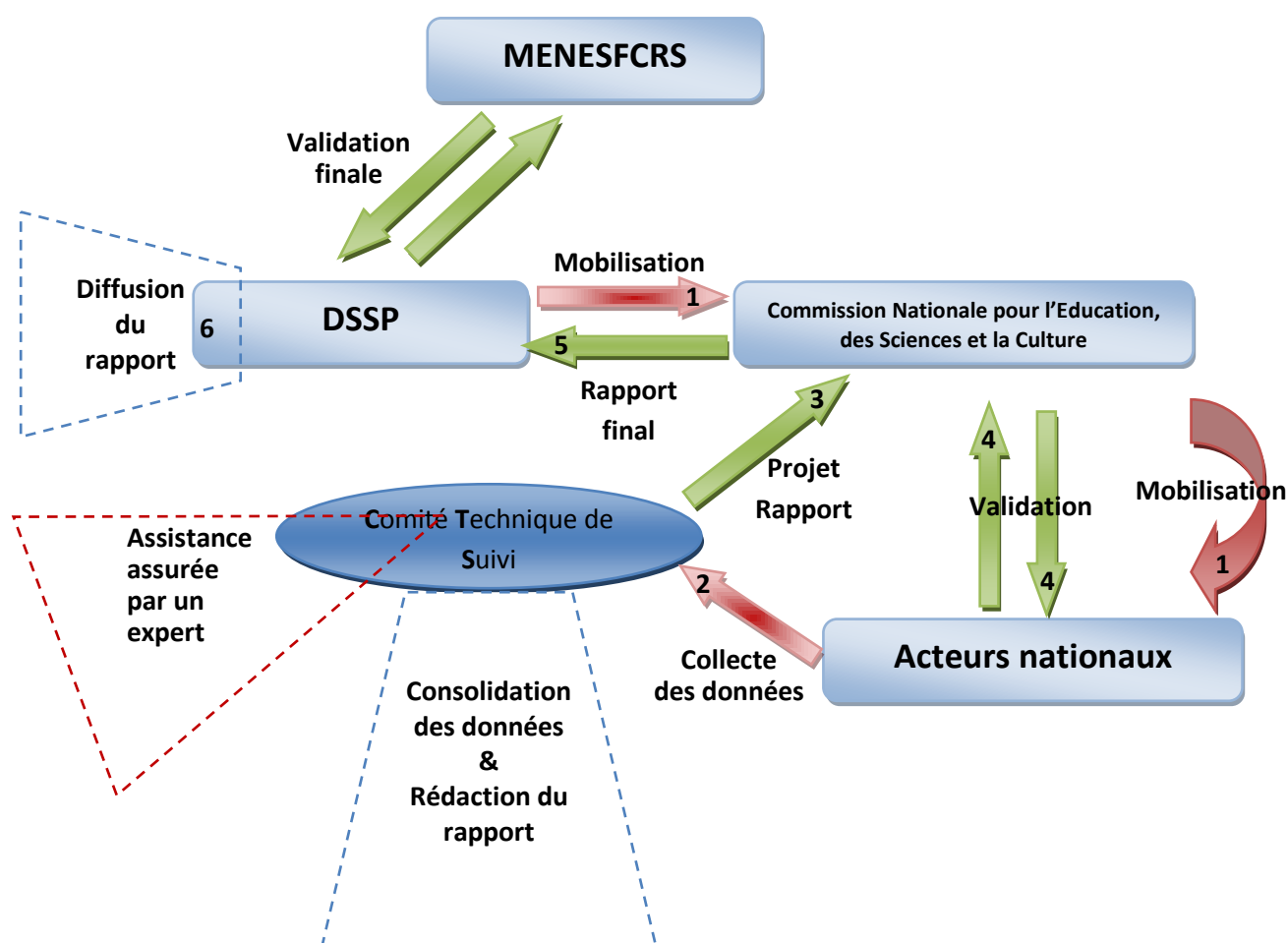
Chronologie

Ordre	Opération	Période	Livrable
1	Etape de mobilisation des acteurs nationaux	Janvier- 15 février	Collecte des données
2	Etape de production des rapports annuels EPT	15 février – fin avril	Version provisoire du rapport national EPT
3	Etape de débat et de validation au sein du Comité Technique de Suivi EPT	Mai	Version finale du rapport national EPT
4	Etape de partage avec les membres et les parties prenantes du Forum national EPT	Juin-juillet	Rapport annuel d'évaluation

Le schéma macro de fonctionnement du Forum National se décline en deux processus complémentaires et synergiques :

3.2.1. Processus d'élaboration du rapport national EPT

a. Schéma du processus



b. Description du processus

Dans l'objectif de disposer d'un rapport national global de l'EPT en 2015, il a été envisagé de procéder annuellement à sa mise à jour. Le processus sera amorcé en janvier de chaque année et s'appuiera fortement sur la mobilisation de tous les acteurs du Forum National EPT à travers la commission nationale.

Sur la base d'un canevas spécifique et unifié, les différents acteurs impliqués dans cette dynamique fourniront au comité de coordination les données actualisées sur les réalisations et avancées respectives dans les différents secteurs concernés par l'EPT. Une consolidation et une analyse de ces données sera effectuée avec l'assistance d'un expert national et constituera une version préliminaire du rapport. La validation finale aura lieu après la relecture et la validation de l'ensemble des parties prenantes. Le Secrétariat du forum assurera une large diffusion et une médiatisation de la publication finale.

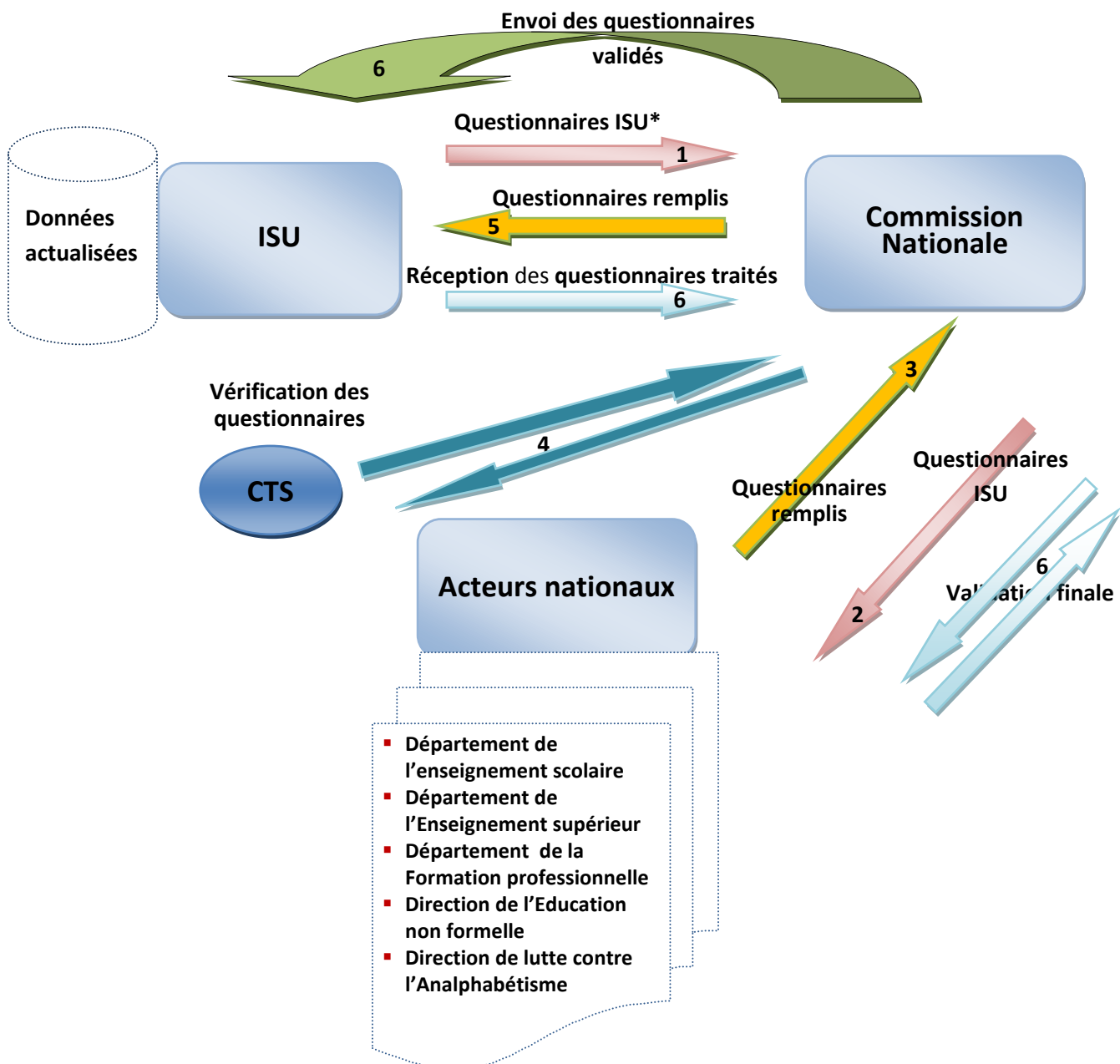
c. Chronologie

Ordre	Opération	Responsable	Période	Livrable
1	Mobilisation des acteurs nationaux	Comité de coordination	Janvier	-
2	Collecte des données	Comité technique de suivi	Février	-
3	Elaboration du projet de rapport annuel après consolidation des données des différents acteurs	DSSP	Mars –avril	Version provisoire du rapport national
4	Validation du rapport	Comité technique de suivi	mai	Version finale du rapport national
5	Edition du rapport final	DSSP	Juin	Version finale du rapport national
6	Diffusion du rapport	DSSP	Juillet	Version finale du rapport national

3.2.2. Processus d'actualisation des données du rapport international EPT

En parallèle à sa mission de présentation d'un rapport mis à jour sur l'EPT, le Forum National EPT veillera également à coordonner son action avec le processus de collecte de données établi annuellement par l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU) et alimentant le rapport mondial de suivi de l'EPT (élaboré annuellement par l'UNESCO). Cet effort de coordination permettra d'harmoniser les données et statistiques communiquées au niveau international, via le rapport mondial de suivi, avec celles utilisées au niveau national :

a. Schéma du processus



* Questionnaires en 5 exemplaires sous format papier et sur CD.

b. Description du processus

Le processus d'actualisation des données du rapport international sur l'EPT commence par la réception des questionnaires de l'ISU par la commission nationale. Cette dernière prend en charge leur transfert aux départements concernés à savoir : le département de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur(DESFCRS), de la formation professionnelle (DFP), de l'éducation non formelle et l'alphabétisation (DLCAENF). Après le renseignement de ces questionnaires, la commission nationale les envoie à l'ISU qui à son tour, et après traitement, sollicite la validation de ces données auprès de la commission nationale. De son côté, cette dernière, et après coordination avec les départements concernés, élabore la version finale validée qui sera envoyée à l'ISU.

L'ISU considère les données figurant sur les questionnaires comme actualisées et validées et par suite seront utilisées dans le rapport mondial de suivi de l'EPT élaboré annuellement par l'UNESCO.

c. Chronologie

Ordre	Opération	Responsable	Période	Livable
1	Réception des questionnaires	Commission nationale	Début janvier	-
2	Envoi des questionnaires aux acteurs nationaux concernés	Commission nationale	Immédiatement après réception des questionnaires	-
3	Renseignement des questionnaires	Comité technique de suivi	Fin janvier - mi-mars	Questionnaires renseignés
4	Vérification et finalisation des questionnaires	Commission nationale + Comité technique de suivi	Entre le 20 et 30 mars	Questionnaires validés
5	Envoi des questionnaires remplis à l'ISU	Commission nationale	Avant le 31 mars	Questionnaires validés

Ordre	Opération	Responsable	Période	Livrable
6	Echanges constants entre l'unité de traitement de données et les statisticiens nationaux (points focaux), pour validation des données fournies par les acteurs nationaux	Comité technique de suivi	Dans les 15 jours qui suivent l'envoi des données à l'ISU	Questionnaires validés finaux

ANNEXES

Annexe 01 : Liste des sigles

ADS	A gence du D éveloppement S ocial
APTE	A ssociation des P arents et des T uteurs d' E lèves
CNESC	C ommission N ationale pour l' E ducation, les S ciences et la C ulture
CNDH	C onseil N ational des D roits de l' H omme
CSE	C onseil S upérieur de l' E nseignement
CTS	C omité T echnique de S uivi
DE	D épartement de l' E mloi
DESFCRS	D épartement de l' E nseignement S upérieur de la F ormation des C adres et de la R echerche S cientifique
DFP	D épartement de la F ormation P rofessionnelle
DLCAENF	D épartement de L utte C ontre l' A nalphabétisme et de l' E ducation N on F ormelle
DSSP	D irection de la S tratégie, de la S tatistique et de la P lanification
EPT	E ducation P our T ous
FMPS	F ondation M arocaine de la P romotion du P réscolaire
GMR	G lobal M onitoring R eport
HCP	H aut C ommissariat au P lan
INDH	I nitiative N ationale du D éveloppement H umain
ISU	I nstitut de S tatistique de l' U NESCO
MENESFCRS	M inistère de l' E ducation N ationale, de l' E nseignement S upérieur, de la F ormation des C adres et de la R echerche S cientifique
ONDE	O bservatoire N ational des D roits de l' E nfant
ONDH	O bservatoire N ational du D éveloppement H umain
ONG	O rganisations N on G ouvernementales
SNU	S ystème des N ations U nies
UNESCO	U nited N ations E ducational, S cientific and C ultural O rganization (O rganisation des N ations U nies pour l' E ducation, la S cience et la C ulture)
UNICEF	U nited N ations of I nternational C hildren's E mergency F und (F onds des N ations U nies pour l' E nfance)

Annexe 02 : Composition du Forum National EPT

Institutions	Rôle	Fonction
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique	Président	Ministre
Ministère de la Culture	Membre	Ministre
Ministère de Développement social, Famille et Solidarité	Membre	Ministre
Ministère de l'Économie et des Finances	Membre	Ministre
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :	Membre	Ministre
Ministère de la Jeunesse et du Sport	Membre	Ministre
Ministre des Habous et des Affaires islamiques	Membre	Ministre
Ministère de l'Intérieur	Membre	Ministre
Ministère de la Santé;	Membre	Ministre
Conseil National des Droits de l'Homme	Membre	Président
Haut Commissariat au Plan	Membre	Haut Commissaire au Plan
Conseil Supérieur de l'Éducation	Membre	Secrétaire Général
Agence de Développement Social	Membre	Directeur
Fondation Marocaine de la Promotion du Préscolaire	Membre	Directeur Général
Observatoire National des Droits de l'Enfant	Membre	Président
Observatoire National du Développement Humain	Membre	Président

Annexe 03 : Composition du Comité Technique de Suivi EPT

Institutions		Rôle	Fonction
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique		Coordonateur national EPT	Directeur de la DSSP
Ministère de la Culture		Membre	Représentant du Ministère
Ministère de Développement social, Famille et Solidarité		Membre	Représentant du Ministère
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	<i>Département de la Formation Professionnelle</i>	Membre	Représentant du Département
	<i>Département de l'Emploi</i>	Membre	Représentant du Département
	<i>L'Entraide Nationale</i>	Membre	Représentant de la Direction Générale
Ministère de la Jeunesse et du Sport		Membre	Représentant du Ministère
Ministre des Habous et des Affaires islamiques		Membre	Représentant du Ministère
Ministère de l'Intérieur	INDH	Membre	Représentant de l'INDH
	DGCL	Membre	Représentant de la DGCL
Ministère de la Santé		Membre	Représentant du Ministère
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique	Département de l'Enseignement Supérieur	Membre	Représentant de Département
	Direction de l'Éducation Non Formelle	Membre	Représentant de la Direction
	Direction de la Lutte Contre l'Alphabétisation	Membre	Représentant de la Direction
Haut Commissariat au Plan		Membre	Représentant
Conseil Supérieur de l'Enseignement		Membre	Représentant
Observatoire National des Droits de l'Enfant		Membre	Représentant

Institutions	Rôle	Fonction
Observatoire National du Développement Humain	Membre	Représentant
Bureau de l'UNESCO à Rabat	Membre	Représentants du bureau
Commission Nationale de l'éducation, des sciences et de la culture	Membre	Représentant de la CNESC
Bureau de l'UNICEF à Rabat	Membre	Représentante du bureau

Annexe 04 : Composition du Comité de Coordination EPT

Institutions	Rôle	Fonction
Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique	Coordonateur	Directeur de la DSSP
Bureau de l'UNESCO à Rabat	Membre	Représentants du bureau
Commission Nationale de l'éducation, des sciences et de la culture	Membre	Représentant de la CNESC
Bureau de l'UNICEF à Rabat	Membre	Représentante du bureau